

AFFICHAGE (Externe)

Intervenant sociojudiciaire (point de service Québec-Métro)

Période d'affichage : 19 avril au 21 mai 2021

Le **CAVAC de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches** est à la recherche d'un candidat pour combler un poste d'intervenant sociojudiciaire dans Québec-Métro/Lévis.

Le CAVAC est mandaté par le Ministère de la Justice pour offrir des services spécialisés aux personnes victimes d'actes criminels, ainsi qu'à leurs proches et aux témoins afin de les aider à surmonter les conséquences physiques, psychologiques et sociales découlant d'un crime et à se prévaloir de leurs droits.

L'organisme offre des services confidentiels à sa clientèle, peu importe son âge, le type de crime et la gravité de celui-ci, que l'auteur du crime soit identifié ou non, que la victime ait porté plainte ou non.

Les services se déclinent en six (6) volets : intervention post-traumatique, suivi judiciaire, information sur les droits et recours, orientation vers les ressources appropriées et assistance technique pour compléter les demandes d'indemnisation.

CANDIDATURE

Faire parvenir au plus tard le 21 mai 2021 à 16h00 votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse suivante :

dpoirier@cavac-quebec.ca

Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.

Selon le texte qui le requiert, tout mot écrit au genre masculin comprend le genre féminin.

MANDAT GÉNÉRAL

Sous la responsabilité de la direction clinique, l'intervenant a pour mandat de dispenser des services d'aide, d'information, d'accompagnement et de suivi auprès de personnes ayant été victime d'actes criminels, ainsi qu'à leurs proches et aux témoins.

PROFIL RECHERCHÉ

Le candidat recherché est un professionnel expérimenté face aux problématiques sociales et humaines et plus spécifiquement au niveau de l'intervention auprès des personnes ayant été victimes d'actes criminels et a une bonne connaissance du milieu judiciaire, du réseau de la santé publique et des ressources communautaires du milieu.

Le candidat est reconnu pour :

- son intégrité et son assiduité;
- sa capacité à faire preuve de diplomatie, sa maturité affective, son autonomie, sa rigueur, son ouverture et son sens des responsabilités;
- son aisance dans les communications et relations interpersonnelles;
- son excellente compréhension des besoins des personnes victimes d'actes criminels et des problématiques qui y sont reliées;
- son intérêt pour le développement professionnel;
- sa capacité d'adaptation;
- sa maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit.

EXIGENCES DU POSTE

Détenir un diplôme universitaire en service social, criminologie, psychologie, sexologie, psychoéducation ou dans une discipline connexe et obligatoirement, être membre en règle d'un ordre professionnel ou du Registre des droits acquis.

Détenir une expérience professionnelle minimale de deux ans en intervention liée à la victimologie criminelle ainsi qu'une solide expérience professionnelle en intervention psychosociale et post-traumatique.

Posséder une bonne connaissance du système judiciaire pénal, des droits et recours et des programmes d'indemnisation auxquels les personnes victimes ont droit.

N'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi;

CONDITIONS DE TRAVAIL

LIEU D'AFFECTATION

Québec-Métro

STATUT D'EMPLOI

Occasionnel. Contrat d'une durée minimale de 6 mois avec possibilité de prolongation.

SALAIRE

Selon l'expérience et la formation en fonction de l'échelle salariale en vigueur.

HORAIRE DE TRAVAIL

5 jours par semaine du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h30. Horaire flexible.

AVANTAGES SOCIAUX

Assurance collective, REER collectif, politique avantageuse de vacances et congés mobiles.

ENTRÉE EN POSTE

Juin 2021.